REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

DEPARTEMENT DE L'ISERE - TROISIEME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourg-d'Oisans, Clelles,Corps, Mens, Monestier-de-Clermont, La Mure, Sassenage, Valbonnais, Vif, Villard-de-Lans, Vizille



PIERRE **GIMEL**

CANDIDAT D'UNION DE LA MAJORITE

PRESENTE PAR

LE RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE

Suppléant ANDRE **CONTARD**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour la première fois, je sollicite vos suffrages. Agé de trente ans, marié, père de famille, cadre d'entreprise, conseiller municipal de Clelles dont toute ma famille est originaire, j'ai des attaches très profondes avec cette circonscription.

Ce n'est pas la première fois que je m'engage dans la vie publique. Très tôt, j'ai soutenu activement l'action du Général de Gaulle qui, en 1958, a remis la France debout alors qu'elle n'était qu'une nation au bord de la guerre civile.

De 1971 à 1974, c'est comme Président Départemental de l'Union des Jeunes pour le Progrès que j'ai inlassablement expliqué l'immense travail fait par la Ve République pour redresser notre pays.

Aujourd'hui, je suis convaincu que l'œuvre de la Ve République doit être continuée et améliorée ; **or cette œuvre est mise en péril par le défi que jette à la France l'entreprise collectiviste.**

En mars 1978, comme candidat de la Majorité présenté par le Rassemblement pour la République, voici quels seront mes objectifs d'action à l'échelon national aussi bien que sur le plan local dans la troisième circonscription.

Sur la plan national, je participerai à l'élaboration d'une nouvelle politique de l'économie, qui seule permettra de résoudre le chômage, et qui repose sur les cinq choix fondamentaux suivants :

1 - **RETROUVER UNE CROISSANCE VIGOUREUSE.** En effet, il y a beaucoup à faire dans notre pays pour accroître le niveau de vie et remplacer les facilités perdues en matière d'énergie et d'environnement. Pour cela, seuls l'innovation, la recherche scientifique, le développement de nouvelles technologies permettront de surmonter les difficultés du progrès.

2 - **CONSTRUIRE UNE PLANIFICATION INDICATIVE DES CHOIX PRIORITAIRES.** Pour maîtriser cette croissance, le plan disposera de trois instruments principaux : une politique du commerce international dont les aspects communautaires devraient être prédominants, une politique de la recherche scientifique, une politique de l'épargne et du crédit.

3 - **RETABLIR LA LIBERTE D'ENTREPRENDRE**, condition nécessaire de l'efficacité économique. Cette constatation dicte les mesures à prendre. Pour cela j'agirai de manière efficace pour lutter contre une bureaucratie envahissante, pour créer un système fiscal moins écrasant, encourager l'autofinancement, encourager la création d'entreprises par des jeunes.

4 - **REDEVELOPPER LES RESPONSABILITES DANS L'ENTREPRISE PAR LA PARTICIPATION.** La participation, ambition du Gaullisme, doit être réactualisée pour redonner à chacun de vraies responsabilités dans son entreprise, évitant ainsi de nombreux gaspillages.

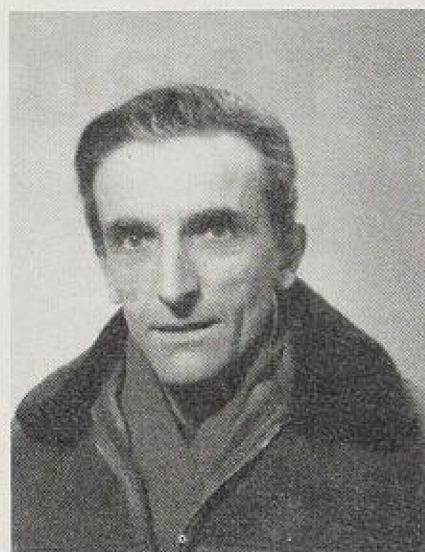
5 - **RECONSIDERER TOTALEMENT LA FORMATION DES JEUNES** afin que tous possèdent une formation professionnelle adaptée au monde de demain. Les structures même de l'entreprise éducation nationale doivent être changées, pour que théorie et pratique soient étudiées en même temps.

Enfin, non seulement je continuerai l'effort entrepris par la Ve République en faveur des personnes âgées, mais j'agirai pour promouvoir une véritable politique de la famille, condition essentielle pour l'essor de notre pays.

Sur le plan local, je propose de rétablir un équilibre entre les zones urbaines et les zones rurales de montagne, en accélérant le développement d'une véritable politique de l'environnement comprenant :

- L'implantation de petites industries dans les zones rurales afin d'enrayer l'exode de la jeunesse.
- Assurer la permanence des services publics, permettant la mise en place d'un tourisme aménagé.
- Eviter la multiplication des routes de montagne, afin d'empêcher la destruction des sites par les passages trop fréquents.

Afin d'assurer le développement d'une véritable politique de l'agriculture dans les communes rurales de moyenne et haute montagne, j'ai choisi comme suppléant :



André CONTARD
suppléant

ANDRE CONTARD, agriculteur, exploitant une propriété de 12 hectares à LA MURE, responsable de nombreuses associations professionnelles agricoles, il est, entre autres, Président de l'Etablissement Départemental d'Elevage de l'Isère et du Groupement de Producteurs Alpes-Provence.

André CONTARD vous propose d'amplifier l'action déjà entreprise pour l'agriculture de montagne par la Ve République, dans deux directions :

1 - Assurer la revalorisation des prix agricoles, compte tenu des charges fixes sans cesse plus importantes.

2 - Développer les zones d'environnement protégé (ZEP) permettant de mieux sauvegarder les zones agricoles et assurer la création de groupements fonciers agricoles permettant de résoudre les problèmes du droit de soulte.

PIERRE GIMEL et ANDRE CONTARD vous invitent à réfléchir !

Ne vous laissez pas séduire par les promesses.

Nous avons décrit nos objectifs ; voilà notre combat.

Il est indispensable, non pour nous-mêmes, mais pour la 3e circonscription et pour la FRANCE que ce soit un COMBAT VICTORIEUX.

Vu, le candidat

imp. dardelet / 802194 / grenoble